

Octobre
2019

Flash infos, **CANDÉ** **SUR-BEUVRON**

Sécheresse 2019 :

État de catastrophe naturelle ?

Plusieurs personnes nous ont signalé des fissures suite à la sécheresse de 2019

Si vous êtes concernés, merci de nous signaler vos dégâts **au plus vite**, par courrier à la mairie ou par email, afin que nous puissions défendre au mieux la reconnaissance en catastrophe naturelle.



Une franchise, autrement dit une somme restant à votre charge, s'applique selon les contrats.

Qu'est-ce qu'un état de catastrophe naturelle ?

(Inondation, sécheresse, tremblement de terre, avalanche)

1- Les communes touchées demandent une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès du préfet du département.

2- Cette requête remonte jusqu'au Gouvernement, seul habilité à reconnaître cette situation.

3- Après expertises géologique et météorologique, un arrêté interministériel détermine les zones et les périodes où s'est située la catastrophe ainsi que la nature des dommages résultant de celle-ci.

C'est seule cette parution au Journal officiel qui va permettre aux victimes d'être indemnisées.

Quelles assurances sont concernées ?

La garantie catastrophes naturelles est obligatoirement insérée dans les contrats multirisques, qu'ils concernent votre habitation ou votre automobile. Un assureur ne peut d'ailleurs pas refuser de vous couvrir contre ce type d'événements.

Quels dégâts sont couverts ?

La nature des dommages pris en compte est précisée dans l'arrêté interministériel. Les biens couverts dans votre assurance seront alors indemnisés, si les dommages sont directement liés à la catastrophe et dans la limite des plafonds de votre garantie.

En revanche, les frais dits « indirects » (frais de logement, perte de jouissance d'un bien...) restent à votre charge, sauf indication contraire dans votre contrat.

Comment vous faire indemniser ?

A partir de la parution de l'arrêté de catastrophe naturelle au Journal officiel, **vous disposez d'un délai maximum de 10 jours pour déclarer votre sinistre à votre assurance.**

Il vous faudra faire une liste précise des dommages subis et des biens perdus ou endommagés. Joignez à votre déclaration des preuves de la valeur et de l'état de vos affaires : factures, photos... Conservez les objets endommagés, ils seront examinés par l'assureur ou l'expert désigné.

Info Importante concernant l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse 2018

Suite à la récente parution au Journal officiel et à la non reconnaissance de la commune, la Mairie a lancé un recours pour que Candé soit reconnue en catastrophes naturelles.



Édition et conception : Mairie de Candé

Droits photos : les associations de la commune

Service Jeunesse

Les Montils

Candé-sur-Beuvron

Monthou-sur-Bièvre

L'ACCUEIL DE LOISIRS (3-11 ans)

Le centre de loisirs est ouvert tous les mercredis. L'inscription se fait soit à la journée, soit à la demie journée.

Prochaines vacances d'automne : ouverture du lundi 21/10 au jeudi 31/10.

Début des inscriptions début octobre

LE LOCAL DES JEUNES (11-17 ans)

Le local est ouvert tous les mercredis et samedis de 14h à 18h.

Prochaines vacances d'automne : ouverture du lundi 21/10 au jeudi 31/10.

Début des inscriptions début octobre

*Pour tout renseignement
Karine Alibert, coordinatrice du service
(bureau à la mairie de les Montils)*

Tel : 06 31 06 74 72 ou 02 54 44 41 13
Jeunesse.les.montils@orange.fr /
site internet : lesmontils.iloise.net



Section de
Candé-sur-Beuvron

Quoi de neuf
du côté de l'atelier

L'Atelier Rencontre et Créations :

Les activités reprennent :

- ➔ Échange de « savoirs »,
- ➔ Créations de décorations (Noël par exemple),
- ➔ Scrap Booking (cadres décorés pour photo)
- ➔ Couture, broderie, cartonnage, moment détente, etc...

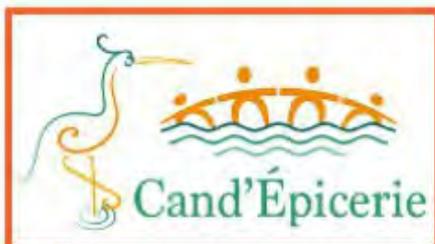
*RDV à l'ancienne classe située face au parking mairie à
14h 30 : les 15/10, 26/10, 5/11, 16/11, 19/11, 30/11 ...*



Quelques réalisations : boîtes, sacs, ...

Pour tous renseignements : 02 54 79 39 98

Rejoignez-nous dès maintenant



Grâce à vous un bel avenir pour votre épicerie peut être envisagé, le chiffre d'affaire est stable et encourageant.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveautés que vous pouvez découvrir sur notre compte facebook « **candepicerie** » ou tout simplement en venant régulièrement à l'épicerie.

Exemple : savons naturels fabriqués à Orchaise et mis en rayon tout dernièrement.

Pendant toute la durée des congés de la boulangerie vous avez pu trouver baguettes, baguettes bio, viennoiseries et brioches tous les jours à votre épicerie.

Nous ferons courant octobre une réunion publique **mais d'ores et déjà nous avons besoin de votre aide pour :**

- ➔ **aller chercher les produits** (mardi, mercredi et vendredi) avec les voitures de l'épicerie.
- ➔ **aider à la mise en rayon** lors de la réception de grosses commandes
- ➔ **tenir le rayon fromage** le samedi et dimanche

Et enfin, nous tenions à vous préciser que nous appliquons la même marge sur tous nos produits qu'ils soient bio ou non, contrairement à certaines enseignes.

Nous restons à votre écoute pour toutes vos suggestions et notamment pour l'organisation et la tenue d'animations le week-end.

A bientôt à l'épicerie...



Pirouette

La Crèche Pirouette propose 10 places d'accueil et vous donne la possibilité de faire garder vos enfants du lundi au vendredi de 8 H à 18 H :

- ➔ **Accueil régulier type « Crèche »** réservé aux enfants habitant Candé-sur-Beuvron, Les Montils ou Monthou-sur-Bièvre
- ➔ **Accueil ponctuel type « Halte garderie »** : proposé en fonction des places disponibles
- ➔ **Accueil d'urgence** : à caractère exceptionnel, possible dans la limite des places disponibles, sur une période courte et déterminée

Si vous souhaitez faire une inscription, nous vous invitons à contacter la mairie de Candé-su -Beuvron :

Pirouette - 14 rue de l'Église - 41120 Candé-sur-Beuvron - Tél : 02.54.44.17.09

Mail : pirouette11@wanadoo.fr

RAM Pirouette

Le Relais Parents Assistants(es) Maternels(les) est un service public dédié :

- ➔ aux familles qui recherchent une assistante maternelle ou des informations administratives et législatives concernant l'emploi d'une assistante maternelle, le lundi et le mercredi de 14 H à 16 H
- ➔ aux assistantes maternelles en leur offrant un espace où elles peuvent se retrouver avec les enfants qu'elles accueillent pour faire des activités avec l'animatrice.

Un atelier est ouvert aux assistantes maternelles avec les enfants dont elles ont la garde, le lundi et le mercredi de 9 H 30 à 11 H 30 (hors vacances scolaires).

Ram Pirouette - Adresse : 20 rue de l'Église - 41120 Candé-sur-Beuvron -

Tél : 09.63.64.31.77

Mail : rampirouette11@orange.fr



Démarchage téléphonique ou à domicile.

Qui n'a pas été importuné par des appels téléphoniques intempestifs ou des démarchages à domicile, vous laissant croire quelquefois qu'ils auraient reçu une habilitation ou une autorisation de la commune ?

Rappel :

Nous vous rappelons qu'aucune entreprise ou personne n'est mandatée par la commune pour effectuer des travaux ou des diagnostics quelconques chez vous.

Soyez vigilants !



La bibliothèque, ça déménage

Pour offrir plus de services (avec toujours un abonnement gratuit !), la commune met à disposition de la bibliothèque municipale **les locaux de l'ancienne cantine, ceux qui sont utilisés comme bureau de vote à côté de la mairie.**

(vous pouvez vous garer à côté de la mairie)



En conséquence, nous ne pouvons pas assurer les permanences du 7 au 26 octobre .

Bien sûr, les prêts en cours seront automatiquement reportés de trois semaines et ne vous seront pas réclamés pendant la fermeture.

Nous serons heureux de vous accueillir dans votre nouvelle bibliothèque

à partir du 28 octobre.

Retenez déjà dans votre agenda
le 16 novembre pour l'inauguration

Mais nous vous le rappellerons en temps voulu.

CANDE-SUR-BEUVRON **2019**
20 OCTOBRE
VIN NOUVEAU
VIDE-GRENIER RANDONNEE
 Rando 8/12/18 km
 Brocante ouverture à 6h
 5€ par voiture

BUVETTE - RESTAURATION
MOULES FRITES

Comité des Fêtes
 Candé s/Beuvron



SAMBIN
 Randonnée pédestre
 9-13-19-25 km
 Dimanche 27 octobre

Départs de la salle des sports :
 de 7h à 8h pour les 25 km
 et de 7h30 à 9h30 pour les autres

Licenciés FFRandonnée : 3,00 €
 Autres : 3,50 € ; -12 ans : gratuit
 Ravitaillement sur les parcours, pot à l'arrivée
 Amenez votre gobelet
 Chiens tenus en laisse

FFRandonnée Association affiliée
 RVL41 Randonnées Vallée de Loire Bas
 Tél. 02 54 50 04 71
 rvl41@laposte.net
 www.rvl41.free.fr

IPNS, ne pas jeter sur la voie publique

Je m'appelle Candé
 et je suis né à Candé
 Lors d'un séjour du cirque Zavatta à Candé

